

## BUREAU DIRECTEUR DU LUNDI 28 octobre 2024

BD 2/ 2024-2025

### PROCÈS VERBAL

Membres présents : Frédérique Prud'homme, Éric Martin, François Hutin, Nadine Jaubert, Bernard Thomas, Denise Seguin, Marion Patenotte, Saïd Chanfi, Thierry Sylvestre, Robert Lupi,

Excusé : Pierre Hermann,

Invitée : Nathalie Lesdema, Guillaume Biziou

Membre absent : Laurent Fasano

Ouverture de la séance à 19 h 05.

#### **Prise de parole de Frédérique Prud'homme, Présidente :**

- La Présidente fait le point sur le nombre de licenciés à ce jour : la barre des 11.230 licences est franchie, et de plus, les petites catégories n'ont pas encore toutes été licenciées : on note une augmentation de 5% des féminines et un déficit de 35 licences garçons à la même date de l'année dernière.

Toutefois, les clubs restent prudents sur l'augmentation de leurs effectifs car il existe toujours un problème d'accueil des licenciés (manque structure et encadrement)

- La Présidente évoque ensuite le problème de la taxe d'habitation des locaux abritant le Comité qui n'a pas été adressée par l'Administration fiscale depuis les deux dernières années. Il est décidé d'attendre la réception du rôle d'imposition, et à réception de ce rôle d'entamer les démarches d'exonération auprès de la Commune (possibilité accordée par l'article 1414 B du CGI)
- A la suite du point précédent, la Présidente donne la parole au secrétaire général pour qu'il expose le problème de l'absence de règlement de copropriété-état descriptif de division du bâtiment abritant les locaux du Comité et ceux de la Ligue Sud.

Ces locaux sont actuellement en indivision et cela génère des problèmes de répartition de frais et des dépenses de fonctionnement entre les deux copropriétaires. Juridiquement, il serait préférable et judicieux de faire établir par un notaire un état descriptif de division contenant règlement de copropriété, afin d'individualiser et d'attribuer ensuite par un acte de partage les locaux respectifs du Comité et ceux de la Ligue Sud (certains comme la salle de réunion, cuisine, w.c. et garage pouvant rester communs entre les deux structures).

Cette proposition est mise au vote et est adoptée à l'unanimité.

- La Présidente expose ensuite qu'elle a été contactée par le Président du club Handi Sud Basket dont le local a été cambriolé : ce dernier sollicite l'aide du Comité pour l'achat de ballons (8).

La proposition de faire un don pour acheter 8 ballons est adoptée à l'unanimité.

- La Présidente demande à ce qu'une réflexion soit engagée afin de déterminer si la dotation du CD13 pour l'Opération Basket Ecole (OBE) doit perdurer et de quelle manière : médailles, places de matches offertes...

### **Prise de parole d'Éric Martin, secrétaire général :**

- Le secrétaire général expose les raisons de la modification du règlement sportif (annexe 3 concernant les CTC) à la suite d'une réclamation émise par la CTC SIMIANE-BOUC-GARDANNE-MEYREUIL, validée par la consultation écrite du 14 octobre 2024.

En effet, le règlement de notre Comité ne prévoyait aucun nombre minimum de joueurs du club porteur, contrairement aux règles s'appliquant aux Ententes.

Par suite suivant consultation écrite du CODIR en date du 14 octobre 2024, le règlement du comité a été modifié de la manière suivante, avec prise d'effet immédiat :

*« Pour les championnats départementaux non qualificatifs à un championnat régional, les « règles sont fixées par les commissions départementales 5x5 en respectant les principes des « CTC :*

*« - Les équipes sont engagées par le club disposant de droits sportifs ;*

*« -Pas d'extension AST CTC quelle que soit la catégorie d'âge ;*

*« - Aucune obligation relative au nombre minimum de joueurs inscrits sur la feuille de marque et présents ;»*

**« Obligation pour le club porteur d'inscrire 3 joueurs licenciés dans son club sur la feuille de « marque et présents.**

**« Avec prise d'effet immédiat**

- Le secrétaire général expose ensuite les problèmes soulevés par certains clubs et les réclamations formulées par ces derniers :
  - **Club de La Ciotat** : demande de remise de pénalité financière pour non-respect du Pacte Officiels # Tous Engagés.  
Le Président de la Commission CDO relate les problèmes rencontrés pour désigner des arbitres pour toutes les rencontres (problème de renouvellement des licences des arbitres, pas assez d'arbitres confirmés pour encadrer les jeunes arbitres (20 anciens sur 150), désignation de dernière minute des arbitres par la Ligue....)  
Il rappelle également certaines règles : qui peut arbitrer et à quel niveau, âge requis pour arbitrer....  
Solutions proposées pour palier à ce problème : former rapidement les arbitres seniors, formation accélérée, non désignation d'arbitres dans les petites catégories...
  - Par suite, il est décidé par le Bureau Directeur, de faire preuve de mansuétude pour *cette* « primo sanction », et de ce fait il est accordé au club de La Ciotat la remise exceptionnelle de l'amende à acquitter.
  - **Club AIL Saint Chamas Basket** : griefs *émis* par ce club concernant l'absence de désignation d'arbitres et dénonciation de certaines pratiques douteuses pour remédier à ce problème.

Une réponse sera effectuée directement par le Président de la Commission concernée.

- Club de Venelles : Répartition des équipes U15 du Club à la suite des brassages : le club demande à ce que ses deux équipes U15 soient intégrées toutes deux en D1 . Il est rappelé l'impossibilité pour un club d'avoir deux équipes dans le même championnat : une réponse sera adressée en ce sens audit club de Venelles *par la présidente*.
- Club OCC Basket : Réclamation de ce club à la suite des brassages pour son équipe U13 : contestation de la constitution des poules, *demande de réintégration de cette équipe en D1*. La demande du club est rejetée et une réponse argumentée sera adressée au président du club OCC Basket *par la présidente*.

*La présidente rappelle à tous les membres du bureau que seules les requêtes formulées par les présidents (tes) de club sont à étudier et que toute autre personne dudit club doit passer par son filtre pour faire remonter une requête.*

## **Tour des commissions**

### **Prise de parole de Nadine Jaubert, commission "Evènementiel et logistique" :**

Les différents devis sont effectués sur les achats des textiles et des visuels et sont soumis à l'étude du Trésorier.

Le bon d'achat de 150 € offert au club de Trets sera remis officiellement par le Comité *sous condition de prise de licences par ses adhérents*.

Le bureau directeur valide la dotation en récompenses pour les coupes départementales (Séniors Masculins, Seniors Féminines, U20) : 3 coupes seront *donc* achetées par le Comité.

### **Prise de parole de Robert LUPI " Pôle Développement" et Planification Salles et terrains de Marseille**

- Le 1<sup>er</sup> tournoi MASSILIA 3x3 Tour s'est déroulé au mois d'octobre (12 équipes), le prochain se déroulera le 23 novembre prochain sur le site de La Rosière.

- La 2<sup>nd</sup>e édition de la Junior League NBA 3x3 sur Marseille est officialisée, son organisation nous est confiée à nouveau en collaboration avec SMUC, MBM et l'UNSS.

- Le CDOS va se saisir prochainement du problème de mise à disposition des Gymnases de collèges ou lycées (nouveaux créneaux à débloquer)

- Un nouveau club, le JAH Observer, est en phase de création : un rendez-vous de mise au point sera pris entre le Président de la Ligue, la Présidente du Comité et le responsable du club prochainement pour éclaircir le projet et vérifier le bien-fondé de la demande d'affiliation. Dans le cas positif, un accompagnement est à mettre en place pour aider à la structuration du nouveau club.

### **Prise de parole de Guillaume BIZIOU, conseiller Développement Sociétal**

Ce dernier présente son rôle et ses prérogatives : Conseiller Territorial en charge du développement du basket :

- Être le plus présent possible pour les nouvelles pratiques (Vivre Ensemble, 3x3..) grosse demande dans les quartiers pour la pratique du 3x3
- Développer *et mettre en valeur* la féminisation du basket

Exposé des actions entreprises à ce jour :

- Course inclusive Algernon (valides et non valides, handicap mental) du 12 octobre 2024, *un atelier ludique et santé a été mis en place en marge de la manifestation qui a connu un vif succès (merci à Corinne, Ahamada pour cette belle organisation)*
- Partenariat avec le sport adapté,
- Retour sur le *MASSILIA 3x3 Tour : faire vivre les terrains EXT et exploiter les toutes nouvelles structures est primordial pour nous*
- *Présence du CD13 sur le VitalSport en septembre (Decathlon Bouc bel air)*

Actions à venir :

- Intervention auprès de l'administration pénitentiaire de la prison de Luynes pour essayer de pérenniser les actions,
- Basket harcèlement : actions dans les écoles, *un Kit a été conçu et mis en place de façon ludique, sur le thème du basket, pour aider les scolaires à libérer la parole et mettre des mots sur les situations qu'ils peuvent vivre à l'école ou à la maison. Un programme d'intervention est mis en place pour l'intervention dans les écoles demandeuses.*
- Tournoi Décathlon : une réunion avec le responsable événementiel de la grande surface a été effectuée, qui s'est soldé par des échanges difficiles et compliqués. Un tournoi alternatif 3x3 sera mis en place *ainsi que des aides matérielles.*

Actions à développer :

- Basket santé, micro-basket, basket harcèlement, basket inclusif,
- Améliorer le format des « Automnales » *qui, en présentiel, ont connu peu de succès. Les thématiques traitées en visio ont quant à elles obtenu un franc succès.*
- Au service des clubs : répondre aux problématiques des clubs, aide au développement et à la structuration des nouveaux clubs (US PANIER DE LA VICTOIRE, TRET), mettre en relation les clubs avec les activités du Comité.

Annonce de la signature du contrat du premier Service Civique. *La seconde mission nous a été attribuée par la FFBB, lancement de l'offre.*

### **Prise de parole de Frédérique Prud'homme, Présidente :**

*Point sur l'évolution du projet Playgrounds sur Marseille :*

Présentation en image des terrains (présents et futurs : L'Estaque, Anjou, Hermitage, Ruffi, Bégude, La Rosière

*Evocation de la nécessité d'envisager dès l'inauguration des terrains, la mise en place de l'homologation afin de pouvoir y organiser des événements labellisés FFBB*

### **Prise de parole de Denise Seguin, Commission Sportive Jeunes**

Les championnats D1 et D2 sont en ligne.

*Remerciements tous particuliers à tous les élus du comité, les techniciens de l'Equipe Technique Départementale ainsi qu'aux superviseurs arbitres, présents sur sites, pour la couverture des 2 WE de brassages U11/U13.*

*De même, remerciements appuyés à tous les clubs qui ont accepté d'accueillir les différents tournois (St Chamas, St Mitre les remparts, Pertuis)*

Les championnats D3 et D4 le seront en novembre.

Une réunion a été organisée entre La Présidente du Comité, la Directrice Territoriale (Nathalie LESDEMA) et Guylaine LEGRAND, responsable de la Féminisation des pratiques, le 9 octobre dernier. Quelques idées sont ressorties :

. Réunir les clubs à projet féminin affirmé (Grans, Martigues, Bouc Bel Air, BC Etoile, La Ciotat, CTC de l'Etang, SMUC et USPEG...) avec pour objectif de noter les besoins spécifiques des clubs, connaître leurs projets et leurs problèmes, et leur faire des propositions, classer le nombre d'équipes féminines et les niveaux de pratique par club.

. Mettre en place le projet de la phase finale spécifique féminine (U11, U13, U15, U18 en D1/D2) sur une journée, avec désignations arbitres et OTM féminins, avec une Marraine et récompenses spécifiques « féminisées »

Ce projet est validé à l'unanimité par le bureau

. reprendre le projet CD13 au féminin, pour une mise en valeur des femmes du 13, *dans les 4 familles du Basket: officielle, dirigeantes, technicienne, joueuse)*

Ce projet est validé à l'unanimité par le bureau

. Mettre en place le Trophée d'honneur pour récompenser l'une d'entre elles pour l'ensemble de sa carrière

Ce projet est validé à l'unanimité par le bureau

### **Prise de parole de Marion Patenotte, commission 3x3 :**

Il y a à ce jour 76 équipes engagées, toutes catégories confondues,

La réunion des clubs concernés s'est effectuée le 15 octobre dernier : un dialogue constructif sur les propositions du Comité a été engagé, et les dates ont été déterminées sur le calendrier général,

L'organisation des poules avec l'affectation des dates et des terrains est en cours,

L'Open Start Octobre Rose Féminin s'est déroulé correctement.

### **Prise de parole de Saïd Chanfi, commission des Officiels**

Rappel du problème récurrent de la désignation des arbitres, comme relaté ci-dessus,

Il convient d'informer les clubs pour statuer sur les dérogations

Information que le club BC ARLESIEN et de SAINT MARTIN DE CRAU vont créer une école d'arbitrage : le comité décide de leur offrir une mallette d'arbitrage.

Une réunion en visio autour des Ref 3x3 est programmée le 16 novembre au matin,

Deux réunions en visio pour les écoles d'arbitrage sont programmées, la première le 9 novembre et la seconde le 7 décembre.

En ce qui concerne la Coupe de France des arbitres, 18 de nos arbitres sont qualifiés pour le second tour.

### **Prise de parole de Bernard Thomas, commission Départementale des Equipements :**

Compte rendu de la commission :

14 mails envoyés

10 e-Dossiers

3 prises de contact

Le club de Berre doit prendre rendez-vous pour terminer le dossier.

Le club de VITROLLES SPORTS a terminé son e-dossier qui va être adressé à la FFBB pour homologation en H1

Le club de VENELLES a pris contact pour homologuer des terrains 3x3

### **Prise de parole de Thierry SYLVESTRE, Commission Mini-Basket**

La première animation s'est déroulée à Salon de Provence pour le secteur CRAU-ALPILLES,

Les prochaines animations du mois de novembre vont paraître prochainement

Opération OBE : 46 dossiers sont en attente, dont 24 validés

LABELS EFMB :

Ce label s'inscrit dans la politique « d'étoilisation » de la FFBB.

Le site est ouvert depuis le 14 Août et fermera le 14 avril 2025.

### **Prise de parole de François HUTIN, Trésorier**

Le dossier de demande de subvention "investissement" auprès du Conseil Général est terminé (la base est de 1.700 € avec un remboursement de moitié)

Le contrat de notre premier volontaire Service Civique, Monsieur AHAMADA HALIFA a été signé : une journée d'intégration est à organiser et une formation est prévue.

Une annonce sera effectuée sur le site pour une deuxième mission Service Civique.

### **Prise de parole de Nathalie LESDEMA, Directrice Territoriale**

Retour de la Directrice Territoriale sur les Automnales programmées les 25 et 26 octobre : manque de présence des clubs

La soirée "visios" du vendredi était intéressante (5 personnes pour la 1<sup>ère</sup> visio « Devenir Employeur », 7 personnes pour la 2<sup>ème</sup> visio « Dispositions URSSAF », 8 personnes pour la dernière « FBI et eFFBB »)

La journée du samedi a été annulée car seulement une inscription pour le thème du 3x3 et une inscription pour le thème du Basket Autrement

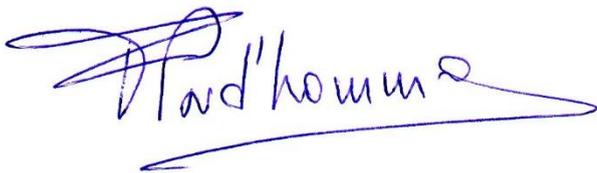
Le prochain bureau directeur est le lundi 25 novembre 2024 à 19 heures.

Le prochain comité directeur est fixé le 16 décembre 2024 à 18 h 30

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour et aucune question soulevée, la séance est levée à 22 h 50.

La Présidente

Frédérique Prud'homme



Le Secrétaire Général

Éric MARTIN

